



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

séance du 10 Juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix juin à dix-neuf heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de **Roger BLANC-COQUAND, Maire**

Présents Christophe VALLOIRE , Serge MICHEL, Sophie MONNOIS, Benoit TRUCHET, Richard DOMPNIER, Brigitte VIOLA, Hassan BEN MANSOUR, Noémie KURA

Excusés : Jean-Michel MESCAM donne procuration à Roger BLANC-COQUAND

Date de Convocation : 06/06/2024

Date d'affichage : 06/06/2024

Nombre de conseillers :

En Exercice : **10** Présents : **9** Votants : **10**

Election du Secrétaire de séance : **Noémie KURA**

NUMERO	DELIBERATIONS	DECISION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré	VOTE
2024 06 10 1	<p align="center">RAPPORT ANNUEL ASSAINISSEMENT 2023</p>	<p>► APPROUVE le rapport du service Assainissement comportant les résultats du Compte Administratif 2023</p>	<p>Unanimité</p> <p>Votants : 10</p>
2024 06 10 2	<p align="center">PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE MANDATEMENT CDG73</p>	<p>► DECIDE de s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance »,</p> <p>► MANDATE le Cdg73 afin de mener pour le compte de la collectivité la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Prévoyance » et s'engage à lui communiquer les caractéristiques quantitatives et qualitatives des effectifs,</p> <p>► PREND ACTE que l'adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le Cdg73 après nouvelle délibération de collectivité</p>	<p>Unanimité</p> <p>Votants : 10</p>

NUMERO	DELIBERATIONS	DECISION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré	VOTE
2024 06 10 3	<p align="center">DEMANDE SUBVENTION AU DEPARTEMENT au titre du FDEC POUR LA MISE EN PLACE DU SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT</p>	<p>Le budget prévisionnel consacré à ce projet a été arrêté à 14 210 € HT.</p> <p>► APPROUVE la demande de subvention maximale auprès du Département de la Savoie (FDEC) pour la réalisation du schéma directeur communal d'assainissement</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.</p>	<p align="center">Unanimité</p> <p align="center">Votants : 10</p>
2024 06 10 4	<p align="center">DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT au titre du FDEC POUR REFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT AU TOVEX</p>	<p>Le mur de soutènement de la route communale au TOVEX, le coût s'élève à 23 000 € TTC</p> <p>► APPROUVE la réfection du mur de soutènement du TOVEX</p> <p>► DEMANDE au Département au titre du FDEC une subvention pour la réalisation de cette opération</p> <p>► AUTORISE Monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants</p>	<p align="center">Unanimité</p> <p align="center">Votants : 10</p>
2024 06 10 5	<p align="center">AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER LA COMMUNE DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ZONE DE LOISIRS AUX BOTTIERES</p>	<p>► AUTORISE le Maire ou son représentant, à engager juridiquement la commune dans les actes, contrats et conventions nécessaires à la réalisation du projet.</p> <p>► AUTORISE le Maire ou son représentant à signer et soumettre des demandes de subventions et de financements pour le projet de la commune.</p> <p>► AUTORISE le Maire ou son représentant à représenter officiellement la commune auprès des institutions européennes, nationales et internationales pour toute procédure de demande de financement.</p> <p>► AUTORISE le Maire ou son représentant à engager les dépenses nécessaires à la réalisation du projet.</p> <p>► S'ENGAGE à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles des financeurs</p> <p>► DONNE mandat au Maire ou son représentant pour signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision et à la soumission de la demande de financement à l'Union Européenne.</p>	<p align="center">Unanimité</p> <p align="center">Votants : 10</p>

2024 06 10 6

DEMANDE DE SUBVENTION
Au titre
DU FONDS EUROPEEN DE
DEVELOPPEMENT REGIONAL
(FEDER)
POUR LE PROJET
D'AMENAGEMENT DE LA ZONE
DE LOISIRS AUX BOTTIERES

► **APPROUVE** l'opération d'aménagement de la zone de loisirs de Saint Pancrace telle que présentée dans le dossier de demande de financement.

► **SOLLICITE** un financement auprès de l'Union Européenne pour un montant de 300 000€ dans le cadre du programme Espace Valléen.

► **APPROUVE** les délais de réalisation de l'opération, fixés du 09/09/2024 au 31/12/2025.

► **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de subvention auprès de l'Union Européenne et à prendre toutes les mesures utiles à l'exécution de la présente délibération.

► **AUTORISE** le maire à engager les dépenses nécessaires à la réalisation du projet, telle qu'approuvées par le Conseil Municipal du 27/03/2024.

► **VALIDE** le plan de financement prévisionnel de l'opération, estimé à 507 611€.

DEPENSES**RECETTES**

Investissement	448 180	I Subv.FEDER	300 000
Prest.externes	59 431	I Subv.ETAT	32 000
		I Subv.DEPARTEMENT	75 000
		I Autofinancement	100 611

TOTAL **507 611** | **TOTAL** **507 611**

Unanimité**Votants : 10**

NUMERO	DELIBERATIONS	DECISION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré	VOTE
2024 06 10 7	<p align="center">DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT au titre du FDEC POUR LA RENOVATION DE L'ORATOIRE AU CHEF-LIEU</p>	<p>► DEMANDE au Département au titre du FDEC 2025 une subvention ► AUTORISE Monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants</p> <p>La demande au FDEC au titre de 2024 n'a pas abouti, il a été conseillé de renouveler la demande pour 2025</p>	<p align="center">Unanimité</p> <p align="center">Votants : 10</p>
2024 06 10 8	<p align="center">3CMA CONVENTION 2024-2027 DE MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE COMMUN « SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION »</p>	<p>► APPROUVE la convention portant mise à disposition du service commun « Service des Systèmes d'Information » conclue entre la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et la commune de Saint-Pancrace ; ► AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention telle que présentée en annexe à la présente délibération.</p>	<p align="center">Unanimité</p> <p align="center">Votants : 10</p>
2024 06 10 9	<p align="center">DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT au titre du FDEC POUR LA ROUTE DE L'EGLISE</p>	<p>► APPROUVE le projet ► APPROUVE le coût de l'investissement pour un montant de 35 000 HT ► APPROUVE le plan de financement ► DEMANDE au Département au titre du FDEC (Fonds Départemental pour l'Equipeement des Communes) une subvention pour la réalisation de cette opération ► AUTORISE Monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.</p>	<p align="center">Unanimité</p> <p align="center">Votants : 10</p>

NUMERO	DELIBERATIONS	DECISION : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré	VOTE
2024 06 10 10	<p style="text-align: center;">DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT au titre du FDEC Contrat ESPACE VALLEEN PAYS AIGUILLES D'ARVES 2021-2027</p>	<p>► APPROUVE l'opération d'aménagement de la zone de loisirs de Saint Pancrace telle que présentée dans le dossier de demande de financement.</p> <p>► SOLLICITE un financement auprès du Département pour un montant de 75 000€</p> <p>► APPROUVE les délais de réalisation de l'opération, fixés du 09/09/2024 au 31/12/2025.</p> <p>► DONNE pouvoir au Maire pour signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de subvention auprès du Département et à prendre toutes les mesures utiles à l'exécution de la présente délibération.</p> <p>► VALIDE le plan de financement prévisionnel de l'opération, estimé à 507 611€</p>	<p>Unanimité</p> <p>Votants : 10</p>